



**PRÉFÈTE
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Mission interministérielle de coordination
Ville et enquêtes publiques**

Moulins, le **01 DEC. 2022**

La présidente de la commission

à

Mesdames et Messieurs les maires
des communes du département de l'Allier

En communication à :

- Monsieur le sous-préfet
de l'arrondissement de Montluçon
- Madame la sous-préfète
de l'arrondissement de Vichy

Circulaire n° **33** du **01 DEC. 2022**

OBJET : Liste départementale d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour 2023
PJ : Une

Vous voudrez bien trouver ci-joint la liste départementale des personnes pouvant être désignées en qualité de commissaire-enquêteur pour conduire des enquêtes publiques organisées en 2023.

Cette liste sera consultable sur le site internet de la préfecture de l'Allier à l'adresse suivante : www.allier.gouv.fr, onglet « publications », rubrique « enquêtes et consultations publiques », sous-rubriques « Autour des enquêtes publiques », « Devenir commissaire-enquêteur ».

Pour la présidente de la commission,
Le coordinateur de la mission interministérielle,

Jean-François QUIEN

DÉCISION

fixant la liste des commissaires-enquêteurs au titre de l'année 2023
dans le département de l'Allier

**La présidente de la commission départementale
chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur,
Vice-présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand**

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

Vu le code de l'environnement,

Vu le code des relations entre le public et l'administration, notamment les articles R.133-3 à R.133-13,

Vu l'arrêté préfectoral n°1890/2022 du 15 septembre 2022 modifiant la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur pour l'Allier,

Vu les candidatures recueillies,

Vu l'avis de la commission départementale réunie le 18 novembre 2022 pour assurer l'instruction des demandes et l'audition des candidats,

DÉCIDE

La liste départementale des personnalités susceptibles d'être désignées au cours de l'année 2023 pour exercer les fonctions de commissaire-enquêteur ou de membre d'une commission d'enquête, est arrêtée ainsi qu'il suit :

Monsieur Stéphane ARGENTIERI

Cadre de la fonction publique territoriale en disponibilité

Monsieur Daniel BLANCHARD

Technicien supérieur de l'Équipement en retraite

Monsieur Florian DENIS

Rédacteur territorial en activité

Madame Clothilde DE THE

Expert foncier stagiaire

Madame Marie-Hélène DEVAUD

Directrice générale des services d'une collectivité territoriale en retraite

Monsieur Guy DOUSSOT

Retraité de la fonction publique territoriale

Monsieur Jean-Louis DUGNE
Ingénieur des mines en retraite

Monsieur Robert FRADIN
Retraité de l'armée de l'air

Monsieur Dominique FREYLONE
Cadre supérieur de la Poste en retraite

Monsieur Patrick HAASZ
Directeur de cabinet d'expertise automobile en retraite

Monsieur Yves HARCILLON
Ingénieur divisionnaire des techniques des Eaux et Forêts en retraite

Madame Marie-Odile LALOI
Chargée des affaires domaniales à Voies navigables de France – détachée de l'ONF

Monsieur Daniel LEMAIRE
Sous-officier de l'armée de l'air en retraite

Monsieur France PISSOCHET
Officier de l'armée de terre en retraite

Monsieur Jean-Luc POUYET
Cadre du secteur privé en retraite

Monsieur Franck RIPART
Ingénieur agricole – exploitant agricole en retraite

Madame Marie-Odile RIVENEZ
Ingénieur en chef du Génie Rural des Eaux et des Forêts en retraite

Madame Nicole ROUSSEAU
Enseignante de l'éducation nationale en milieu ordinaire et spécialisé

Monsieur Michel TELLIER
Major de gendarmerie en retraite

Monsieur Francis VANPOPERINGHE
Retraité de la gendarmerie

La présente liste sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Allier et sera consultable sur son site internet ainsi qu'au greffe du tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Moulins le **24 NOV. 2022**

La présidente de la commission,
Vice-présidente du tribunal administratif de Clermont-Ferrand,



Catherine COURRET